
**Procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif
tenue le mercredi 3 février 2016 à 8 h 30
Salle Peter-McGill, Hôtel de ville**

PRÉSENCES :

M. Denis Coderre, Maire
M. Pierre Desrochers, Président du comité exécutif
Mme Anie Samson, Vice-présidente du comité exécutif
M. Dimitrios (Jim) Beis, Membre du comité exécutif
M. Richard Bergeron, Membre du comité exécutif
Mme Manon Gauthier, Membre du comité exécutif
M. Réal Ménard, Membre du comité exécutif
M. Lionel Perez, Membre du comité exécutif
Mme Chantal Rouleau, Membre du comité exécutif
M. Aref Salem, Membre du comité exécutif
Mme Monique Vallée, Membre du comité exécutif

ABSENCES :

M. Harout Chitilian, Vice-président du comité exécutif
M. Russell Copeman, Membre du comité exécutif

AUTRES PRÉSENCES :

M^e Yves Saindon, Greffier de la Ville
M. Armand Savoie, Secrétaire exécutif
M. Alain Marcoux, Directeur général
M. Benoit Dagenais, Directeur général adjoint - Services institutionnels
Mme Chantal Gagnon, Directrice générale adjointe - Qualité de vie
M. Jacques A. Ulysse, Directeur général adjoint – Développement
Mme Karine Boivin-Roy, conseillère associée
Mme Suzanne Décarie, conseillère associée
Mme Mary Deros, conseillère associée
M. Richard Guay, conseiller associé
Mme Chantal Rossi, conseillère associée

Cette séance du comité exécutif est tenue conformément au règlement intérieur de la Ville sur la fixation des séances ordinaires du comité exécutif.

CE16 0164

Il est

RÉSOLU :

d'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du comité exécutif du 3 février 2016, en y retirant les articles 20.011, 30.002 et 40.005.

Adopté à l'unanimité.

10.001

CE16 0165

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1- d'accorder au seul soumissionnaire, Témisko (1983) inc., ce dernier ayant présenté une soumission conforme, le contrat pour la fourniture d'un fardier surbaissé, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 148 937,47 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 15-14840 et au tableau des prix reçus joint au dossier décisionnel;
- 2- d'imputer cette dépense, après avoir opéré le virement budgétaire requis, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.001 1164922001

CE16 0166

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1- d'accorder à Montréal Chrysler Dodge Jeep (LaSalle), plus bas soumissionnaire conforme, le contrat pour la fourniture de soixante-dix véhicules de marque Dodge Charger, année 2016, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 2 141 236,92 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 15-14909 et au tableau des prix reçus joint au dossier décisionnel;
- 2- d'autoriser le paiement d'un montant de 185 686,20 \$ correspondant à la TVQ payable directement à la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ) conformément à la réglementation applicable sur les véhicules de masse nette de moins de 4 000 kg;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.002 1164472001

CE16 0167

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder un contrat à Airsolid inc., plus bas soumissionnaire conforme, pour la fourniture d'une embarcation nautique, avec remorque et équipements connexes, pour les besoins du Service de police de la Ville de Montréal, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 249 495,75 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 15-14882 et au tableau des prix reçus joint au dossier décisionnel;
- 2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.003 1164472002

CE16 0168

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1- de conclure une entente-cadre, d'une durée de soixante mois, pour la fourniture sur demande de matériaux et d'accessoires de plomberie, de chauffage, de ventilation et de tuyauterie;
- 2- d'accorder à Wolseley Canada inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux taux d'escomptes fermes consentis, applicables sur la plus récente liste de prix du guide « Allpriser » et s'il y a lieu ses mises à jour, conformément aux documents de l'appel d'offres public 15-14137 et au tableau de prix reçus joint au dossier décisionnel;
- 3- d'imputer ces dépenses de consommation à même les budgets des unités d'affaires, et ce au rythme des besoins à combler.

Adopté à l'unanimité.

20.004 1156134003

CE16 0169

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1- de conclure une entente-cadre d'une durée de trente-six mois, pour la fourniture sur demande de gilets de sécurité et de vêtements de pluie pour les employés de la Ville;
- 2- d'accorder à le Centre du travailleur FH inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix unitaires de sa soumission, conformément aux documents de l'appel d'offres public 15-14662 et aux tableaux de prix reçus joint au dossier décisionnel;
- 3- d'imputer ces dépenses de consommation à même les budgets des unités d'affaires et ce, au rythme des besoins à combler.

Adopté à l'unanimité.

20.005 1156133005

CE16 0170

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'approuver un projet de convention de gré à gré par lequel Regroupement des Éco-quartiers, s'engage à fournir à la Ville les services professionnels requis pour la réalisation, sur deux ans, d'un inventaire des frênes sur propriété privée sur le territoire de la Ville de Montréal, pour une somme maximale de 290 671,24 \$, sans taxe applicable, conformément à l'appel d'offres sur invitation 16-1627 et à son offre de services en date du 18 décembre 2015;

- 2- d'autoriser la directrice du Service des grands parcs, du verdissement et du mont Royal à signer ladite convention pour et au nom de la Ville;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.006 1156628002

CE16 0171

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - de résilier l'entente-cadre accordée à Les Consultants S.M. inc. pour des services de génie conseil au Complexe environnemental de Saint-Michel, au montant de 631 385,21 \$, taxes incluses, (CG14 0357);
- 2 - de payer à Les Consultants S.M. inc. la somme de 56 009,06 \$, taxes incluses, pour couvrir le coût des services déjà rendus ;
- 3 - de retourner dans le compte de provenance les crédits inutilisés de 575 376,15 \$, le tout conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.007 1164956001

CE16 0172

Il est

RÉSOLU :

de retenir les services du cabinet Irving Mitchell Kalichman afin de représenter la Ville de Montréal dans le cadre d'un dossier de réclamation contre Société de contrôle Johnson, S.E.C. et d'autoriser à cette fin la réserve de la somme de 115 000 \$, plus les taxes applicables.

Adopté à l'unanimité.

20.008 1163219001

CE16 0173

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1- d'approuver un projet d'entente entre le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation et la Ville de Montréal sur le fonctionnement et le financement des programmes d'inspection des aliments de la Ville de Montréal, pour la période du 1^{er} janvier 2016 au 31 décembre 2017;
- 2- d'autoriser la réception d'une contrepartie financière du gouvernement du Québec au montant de 4 100 000 \$, annuellement, pour les années 2016 et 2017;
- 3- d'imputer ce revenu conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.009 1154195002

CE16 0174

Il est

RÉSOLU :

d'approuver un projet de convention de partenariat entre la Ville et l'Office des congrès et du tourisme du grand Montréal inc. – Tourisme Montréal, relativement à la prolongation du projet pilote « Passeport Montréal » du 1^{er} janvier au 30 juin 2016.

Adopté à l'unanimité.

20.010 1156157002

CE16 0175

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'abroger la résolution CM15 0519 adoptée par le conseil municipal à sa séance tenue le 28 avril 2015;
- 2- d'approuver un projet d'acte par lequel la Ville vend à l'organisme à but non lucratif Méta d'Âme, à des fins de construction de logements sociaux et communautaires, un terrain vague d'une superficie de 283,5 mètres carrés, situé du côté est du boulevard Pie-IX, au sud de la 39^e Rue, dans l'arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension, constitué du lot 2 213 911 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, pour la somme de 35 000 \$, plus les taxes applicables, le tout selon les termes et conditions stipulés au projet d'acte;
- 3- d'autoriser la Ville à signer cet acte de vente conditionnellement à ce que l'organisme démontre qu'il a obtenu une confirmation écrite de l'engagement définitif de la subvention dans le cadre du Programme AccèsLogis pour la réalisation de son projet;

4- d'imputer cette recette conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.012 1154962001

CE16 0176

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1- d'approuver un projet de bail par lequel la Ville de Montréal loue d'Hydro-Québec, pour une période de 9 ans à compter du 1^{er} avril 2016, une parcelle de terrain faisant partie des lots 2 375 747 et 3 026 311 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, d'une superficie d'environ 3 663,63 mètres carrés, à des fins d'ajout d'une piste cyclable, moyennant un loyer total de 112 069,16 \$, taxes incluses, le tout selon les termes et conditions stipulés au projet de bail;
- 2- d'approuver un projet de permission sur des parcelles de terrain constitué des lots 2 378 628 et 2 377 439 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, qui sont affectées par des servitudes réelles en faveur d'Hydro-Québec, afin de permettre les travaux d'aménagement, à titre gratuit;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.013 1155323012

CE16 0177

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1- d'accorder un soutien financier de 60 000 \$ à La Corporation du Collège Jean-de-Brébeuf relativement au programme de subvention pour le maintien et le rehaussement de la biodiversité sur les terrains institutionnels du mont Royal dans le cadre de l'Entente sur le développement culturel de Montréal (2015-2016);
- 2- d'approuver un projet de convention entre la Ville et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;
- 3- d'autoriser un budget additionnel de revenus et de dépenses équivalent au montant de 60 000 \$;
- 4- d'imputer cette dépense, après avoir opéré le virement budgétaire requis, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.014 1150504017

CE16 0178

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1- d'accorder un soutien financier non récurrent de 110 000 \$ à la Société du musée d'archéologie et d'histoire de Montréal, Pointe-à-Callière, afin de réaliser le programme de conservation des vestiges archéologiques mis en valeur dans le musée, dans le cadre de l'Entente sur le développement culturel de Montréal 2015-2016;
- 2- d'approuver un projet de convention entre la Ville et cet organisme établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.015 1153501002

CE16 0179

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'approuver les soutiens financiers indiqués au dossier décisionnel, pour les années 2016 et 2017, pour les festivals et événements suivants :
 - Festival international de Jazz de Montréal
 - Festival Fantasia
 - Festival Juste pour rire
 - Montréal Complètement Cirque
 - Montréal en lumière
 - FrancoFolies de Montréal
 - Festival TransAmériques
 - Festival du nouveau cinéma
 - Rendez-vous du cinéma québécois
 - Festival Mode & Design Montréal
 - Festival international Nuits d'Afrique de Montréal
 - Volet marchés et vitrines culturels et créatifs
- 2- d'approuver un montant de 7 900 000 \$ alloué à cette fin dans le cadre de l'Entente de 175 M\$ pour soutenir la stratégie Imaginer-Réaliser Montréal 2025;
- 3- d'approuver les onze projets de convention entre la Ville et les organismes ci-après indiqués, établissant les modalités et conditions de versement de ces soutiens financiers;
 - Festival international de Jazz inc.
 - Festival Fantasia
 - Festival Juste pour rire / Just for laughs
 - Tohu, Cité des arts du cirque
 - Festival Montréal en lumière inc.
 - Les FrancoFolies de Montréal inc.
 - Festival TransAmériques inc.
 - Festival du nouveau cinéma de Montréal
 - Fondation Québec cinéma
 - Festival Mode & Design Montréal
 - Productions Nuits d'Afrique inc.

6- d'imputer ces dépenses conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.016 1150018003

Adopté à l'unanimité.

20.016 1150018003

CE16 0180

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

de résilier le contrat de conception-construction de 14 157 331,65 \$, taxes incluses, accordé à Groupe Décarel inc. (CM14 0498), relativement à la conception-construction de la cour de services d'Outremont située sur le site Atlantic, dans l'arrondissement d'Outremont.

Adopté à l'unanimité.

20.017 1155884002

CE16 0181

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'autoriser l'adhésion de la Ville de Montréal à la Fédération canadienne des municipalités, pour la période du 1^{er} avril 2016 au 31 mars 2017;
- 2- d'autoriser le paiement de la cotisation 2016-2017 à la Fédération canadienne des municipalités, au montant de 235 396,46 \$;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.001 1164784001

CE16 0182

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'autoriser un règlement hors cour pour la somme de 115 000 \$ en capital, intérêts et frais d'une action en dommages intentée par Aviva Compagnie d'assurance du Canada contre la Ville de Montréal;
- 2- d'autoriser le Service des finances à émettre et à transmettre à M^e Caroline Gelac du Service des affaires juridiques - division Responsabilité, le chèque suivant :
 - libellé à l'ordre de : Bélanger Sauvé en fidéicommiss au montant de 115 000 \$;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.003 1156440006

CE16 0183

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'édicter, en vertu de l'article 53 du Règlement sur les tarifs (exercice financier 2016) (15-091), l'ordonnance no 1 jointe au présent dossier décisionnel relative à l'accès gratuit au Biodôme et au Planétarium Rio Tinto Alcan, le dimanche 29 mai 2016, dans le cadre de la Journée des musées montréalais;
- 2- d'accorder un soutien financier de 3 587,22 \$, taxes incluses, à la Société des directeurs des musées montréalais, en guise de quote-part au coût total des dépenses encourues par l'organisme pour la réalisation de la Journée des musées montréalais, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

40.001 1161673001

CE16 0184

Il est

RÉSOLU :

d'inscrire à l'ordre du jour du conseil d'agglomération, pour avis de motion, le règlement intitulé « Règlement autorisant un emprunt de 30 000 000 \$ afin de financer les travaux des aménagements cyclables », et d'en recommander l'adoption à une séance subséquente.

Adopté à l'unanimité.

40.002 1154560002

CE16 0185

Il est

RÉSOLU :

d'inscrire à l'ordre du jour du conseil d'agglomération, pour avis de motion, le règlement intitulé « Règlement autorisant un emprunt de 1 759 000 \$ afin de financer les travaux de réhabilitation des actifs du réseau primaire d'aqueduc », et d'en recommander l'adoption à une séance subséquente.

Adopté à l'unanimité.

40.003 1157090003

CE16 0186

Il est

RÉSOLU :

d'inscrire à l'ordre du jour du conseil d'agglomération, pour avis de motion, le règlement intitulé « Règlement autorisant un emprunt de 8 187 000 \$ afin de financer les travaux de réhabilitation des réservoirs et stations de pompage », et d'en recommander l'adoption à une séance subséquente.

Adopté à l'unanimité.

40.004 1157090001

CE16 0187

Il est

RÉSOLU :

d'inscrire à l'ordre du jour du conseil d'agglomération, pour avis de motion, le règlement intitulé « Règlement autorisant un emprunt de 6 776 000 \$ afin de financer les travaux de modernisation, de pérennisation et de sécurisation prévus au programme d'investissement dans les usines d'eau potable », et d'en recommander l'adoption à une séance subséquente.

Adopté à l'unanimité.

40.006 1156279001

CE16 0188

Il est

RÉSOLU :

d'inscrire à l'ordre du jour du conseil d'agglomération, pour avis de motion, le règlement intitulé « Règlement autorisant un emprunt de 22 445 000 \$ afin de financer les travaux de construction et réhabilitation de conduites primaires d'aqueduc », et d'en recommander l'adoption à une séance subséquente.

Adopté à l'unanimité.

40.007 1154278002

CE16 0189

Il est

RÉSOLU :

d'inscrire à l'ordre du jour du conseil d'agglomération, pour avis de motion, le règlement intitulé « Règlement autorisant un emprunt de 49 024 000 \$ afin de financer les travaux de modernisation de l'usine Charles-J.- Des Bailleurs », et d'en recommander l'adoption à une séance subséquente.

Adopté à l'unanimité.

40.008 1154278001

CE16 0190

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

de nommer « rue de la Wartime Housing » la voie située sur le lot 1 516 403 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, dans l'arrondissement de Saint-Laurent.

Adopté à l'unanimité.

40.009 1154521011

Levée de la séance 10 h 45

70.001

Les résolutions CE16 0164 à CE16 0190 consignées dans ce procès-verbal sont considérées signées comme si elles l'avaient été une à une.

Pierre Desrochers
Président du comité exécutif

Yves Saindon
Greffier de la Ville